

# Familles et propriété foncière à Noëlville 1895-1919

Denise Quesnel  
*Département d'Histoire*

Comme tant d'autres villages canadiens-français du Nouvel-Ontario, Noëlville s'ouvre à la colonisation au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Les cantons de Martland, Cosby et Mason, qui englobent le village, sont arpentés respectivement en juin 1896, juillet 1899 et août 1899<sup>1</sup>. Même si ces terres sont plus ou moins propices à l'agriculture, il est toutefois possible d'y récolter des pommes de terre, des pois et du blé et d'y exploiter les forêts. Dès 1896, selon les arpenteurs Coad et Robertson, quatre familles pionnières défrichaient dans le canton de Martland<sup>2</sup>.

Cette étude cherche à montrer comment les familles ont participé à l'établissement d'une communauté agricole canadienne-française dans le Nouvel-Ontario en examinant, d'une part, les liens de parenté entre les familles pionnières et, d'autre part, l'emplacement et la propriété des terres défrichées. Quand on transpose dans l'espace les données recueillies, les stratégies d'acquisition foncière ressortent clairement. Pour mieux illustrer ces propos, nous présenterons quelques cartes qui dressent un portrait des titulaires des terres à différents moments. La période retenue s'étend de 1895 à 1919.

Les Canadiens français apparaissent très nombreux parmi les titulaires des terres. Cette présence s'explique-t-elle par le hasard, ou le clergé a-t-il joué un rôle de leadership dans la fondation de Noëlville, entraînant ainsi son

---

<sup>1</sup> Voir les rapports des arpenteurs publiés dans le « Rapport annuel du Commissaire des Terres de la Couronne de l'Ontario » (dorénavant RACTCO). Coad et Robertson, « Township of Martland », *Ontario Sessional Papers*, vol. 29, n° 2, 1897, p. 36-37; J.W. Fitzgerald, « Township of Cosby », *Ontario Sessional Papers*, vol. 32, n° 1, 1900, p. 54-55; J.W. Fitzgerald, « Township of Mason », *Ontario Sessional Papers*, vol. 32, n°, 1900, p. 56.

<sup>2</sup> Même si ces arpenteurs en comptent quatre, Claude Mayer en identifie cinq : celle de Damase Beaudoin, originaire d'Embrun, de Charles Gauthier, originaire de Gatineau, de Louis Guy, originaire de Maniwaki, de Cyrille Monette, originaire de Hull et de Moïse Guérin, originaire de Saint-Vincent-de-Paul. Voir : Claude Mayer, *Noëlville*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, « Pro-f-Ont », [1981], p. 21-22.

homogénéité ethnique? Rappelons que le clergé a souvent joué ce rôle dans plusieurs communautés colonisées du Nouvel-Ontario à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Le curé Antoine Labelle, prêtre colonisateur de la vallée de l'Outaouais, n'avait-il pas déclaré, en 1880 : « Construisez une chapelle, installez un prêtre, et la colonisation se fait comme par enchantement<sup>4</sup>. » À Hanmer, par exemple, le curé achète un grand nombre de terres afin de les revendre à des familles pionnières canadiennes-françaises catholiques, assurant ainsi une homogénéité ethnique<sup>5</sup>. À Noëlville, cette mission du clergé a laissé moins de traces. En revanche, il semble que les familles aient joué un rôle déterminant, rôle qu'on a peut-être trop négligé auparavant dans l'historiographie de la colonisation du Nouvel-Ontario.

Tout en nous concentrant sur la richesse agricole de la région, nous n'oublierons pas la richesse forestière de Noëlville. Les arpenteurs Coad et Robertson caractérisent le canton de Martland comme ayant des « nice patches of hardwood bush, containing some good bass, maple and birch »<sup>6</sup>. Mayer affirme même que la formation de la municipalité est la conséquence de la coupe du bois. En fait, la compagnie Chew Brothers travaille dans la région afin d'alimenter les scieries du Sud. À partir de 1905, McKee et Britton opèrent une scierie sur la Baie des Chantiers, remplacée ensuite par les scieries Desmarais, Daoust et Lafrenière dans les premières décennies de la colonisation du village<sup>7</sup>.

Le rang est la voie de communication principale<sup>8</sup>; il permet aux parents de s'établir à proximité, aux mariages de se former et aux familles de se rapprocher. La communauté, et c'est ce que nous cherchons à démontrer, n'est ainsi qu'un ensemble de familles étendues.

<sup>3</sup> Voir par exemple Michel d'Amours, *Moonbeam, 1913-1945 : la colonisation, la vie économique et sociale*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, « Documents historiques », 1980, 84 p.

<sup>4</sup> Antoine Labelle, *Pamphlet sur la colonisation dans la vallée d'Ottawa*, p. 20, cité dans : Georges Vattier, *Esquisse historique de la colonisation de la province (1608-1925)*, Paris, 1928, p. 109. Pour une analyse du discours sur la colonisation, voir Serge Courville, *Immigration, colonisation et propagande*, Sainte-Foy, MultiMondes, 2002, chapitre 9; Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, chapitre 7.

<sup>5</sup> Voir Guy Gaudreau, « Les activités forestières dans deux communautés agricoles du Nouvel-Ontario, 1900-1920 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 4, printemps 2001, p. 527.

<sup>6</sup> Coad et Robertson, RATCO, « Township of Martland », *Ontario Sessional Papers*, vol. 29, n° 2, 1897, p. 36.

<sup>7</sup> Claude Mayer, *Noëlville*, p. 90-91.

<sup>8</sup> Le rang est déterminé par les frontières des concessions (voir : Carte 1).

## Historiographie

Même si, au cours des dernières années, les études sur la propriété foncière au Canada français furent peu nombreuses, un nombre relativement important d'ouvrages ont laissé leur marque. L'étude de la propriété foncière peut emprunter de multiples approches.

Certains auteurs abordent la question de l'acquisition de la propriété foncière comme un mécanisme d'accumulation de richesse de la petite bourgeoisie canadienne-française. Paul-André Linteau<sup>9</sup>, par exemple, examine le rôle que joue le capital foncier dans l'établissement de cette classe sociale dont le pouvoir ne se limite pas au contrôle qu'elle exerce sur l'idéologie. Normand Séguin<sup>10</sup>, quant à lui, examine l'établissement d'une paroisse au Lac Saint-Jean. Il s'intéresse surtout à l'acquisition des terres par ce qu'il appelle de « faux colons », c'est-à-dire des gens qui prétendent prendre la terre à des fins de colonisation et, donc, d'agriculture, mais qui, en vérité, la veulent seulement pour la coupe du bois disponible sur le lot. Une agriculture en difficulté et dépendante de la forêt sert d'élément central dans ce qu'il appelle l'économie agro-forestière.

D'autres encore ont examiné l'influence d'un marchand sur une communauté et son influence sur le crédit foncier. Tel semble être le cas d'Alexandre Mahé<sup>11</sup>, marchand dans l'Ouest canadien au début du XX<sup>e</sup> siècle, qui détient un magasin général au nord-est de l'Alberta. En fait, son influence sur la communauté est manifeste et peut être comparée à celle d'un Noël Desmarais, homme d'affaires de Noëlville.

Parmi les chercheurs récents, Donald Dennie<sup>12</sup> considère la propriété foncière comme le lieu privilégié de la transformation de la société agricole canadienne-française. Selon Dennie, les mutations foncières et la transmission de la terre d'une génération à l'autre sont de plus en plus soumises à l'économie capitaliste.

---

<sup>9</sup> Paul-André Linteau, *Maisonneuve : Comment des promoteurs fabriquent une ville*, Montréal, Boréal, 1981, 280 p. Voir aussi Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, « Propriété foncière et société à Montréal : une hypothèse », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n<sup>o</sup>, juin 1974, p. 45-65.

<sup>10</sup> Normand Séguin, *La conquête du sol au 19<sup>e</sup> siècle*, Sillery, Boréal Express, 1977, 255 p. Au sujet des faux colons, voir également Michel d'Amours, *Moonbeam, 1913-1945...*

<sup>11</sup> Juliette Marthe Champagne, « Isidore Cassemottes de Saint-Vincent, Alexandre Mahé (1880-1968) et la survivance canadienne-française en Alberta », Thèse de doctorat, Université Laval, 2001.

<sup>12</sup> Donald Dennie, *À l'ombre de l'INCO*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, « Collection Amérique française », 2001, 286 p. Voir aussi Donald Dennie, « La propriété foncière à Chelmsford et dans le canton de Balfour, 1911-1968 », *Revue du Nouvel-Ontario*, n<sup>o</sup> 5, 1993, p. 51-78 ; Donald Dennie, « La propriété foncière : une approche matérialiste pour l'étude de la réalité franco-ontarienne », *Actes de la Journée du savoir*, ACFAS-Sudbury, 24 mars 1995, p. 9-19.

Certes utiles, ces différentes pistes ne nous ont pas autant inspirée que celle développée par Gérard Bouchard<sup>13</sup> qui voit, dans la propriété foncière, un lieu privilégié de stratégie familiale dans le cadre de la reproduction sociale. Souvent, le père achète une terre avoisinante afin d'en faire cadeau à l'un de ses fils, le plus souvent l'aîné. Bouchard a examiné cette question dans la région du Saguenay et il la rattache à la nécessité, pour l'agriculteur, d'établir ses fils. Cette stratégie, qu'il appelle le pluriétablissement, met en évidence l'établissement des fils dans la même paroisse. C'est pourquoi notre étude tente d'examiner l'acquisition de la propriété foncière comme lieu de stratégie familiale et l'expression d'une solidarité communautaire exprimées notamment par l'appareillement des titulaires des terres. L'individu seul ne survivrait pas à ces années de labeur et c'est la raison pour laquelle il ne doit pas être considéré comme un acteur central dans l'implantation de cette communauté agricole. Ce sont plutôt les familles qui sont à l'oeuvre, qui se déploient dans l'espace<sup>14</sup>. Notre étude s'étend donc au-delà de celle de Bouchard, puisqu'il n'a jamais cherché à situer les familles dans l'espace<sup>15</sup>, alors que, selon nous, l'espace constitue un facteur clé.

Nombreuses, nos sources puisent autant dans celles utilisées par les historiens professionnels que par les historiens amateurs. Notre source principale, ce sont les registres de propriété du Bureau d'enregistrement. Elle permet de suivre l'histoire de chacune des terres du village et des alentours de Noëlville, en identifiant les premiers détenteurs des titres de propriétés, la chaîne des titres, les dates de transfert, les coûts ainsi que les hypothèques. Cependant, en regard de notre questionnement, elle présente un défaut majeur car, même si la date de l'obtention du titre de propriété y est indiquée, celle de l'arrivée du colon n'y figure pas. En effet, les années de défrichement et d'établissement qui précèdent obligatoirement l'obtention du titre n'y sont pas consignées.

Il est donc essentiel de compléter ce portrait foncier à l'aide de la petite histoire locale qui s'appuie sur un ensemble de témoignages oraux d'une grande richesse. L'analyse de l'évolution de la propriété foncière a été facilitée par l'exploitation d'un grand nombre de sources secondaires. La communauté de Noëlville est très fière de son histoire locale et plusieurs ouvrages ont été publiés pour la raconter. Beaucoup adoptent une trame généalogique en

---

<sup>13</sup> Gérard Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique*, Cap-Saint-Ignace, Boréal, 1996, 635 p.

<sup>14</sup> Voir Gérard Bouchard, « La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Construction d'un modèle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n<sup>o</sup> été 1986, p. 51-71.

<sup>15</sup> Bouchard utilise le concept de « corésidence familiale », qu'il définit comme « des membres mariés d'une même famille (fils, fille, couple parent) qui résident dans une même paroisse à un moment donné et pour une durée quelconque ». Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique*, chapitre 12.

mettant l'accent sur les familles pionnières<sup>16</sup> et d'autres racontent l'histoire de Noëlville et de la région avoisinante<sup>17</sup>.

La publication des registres paroissiaux, lors du 100<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse, a constitué un point tournant dans notre recherche. Ces répertoires dressent systématiquement la liste de tous les baptêmes, mariages et décès de la paroisse Saint-David depuis sa fondation. Ces répertoires seront très utiles pour déterminer les liens de parenté entre les différents titulaires des terres de Noëlville.

## Méthodologie

Le village de Noëlville chevauche trois cantons, soit ceux de Martland, de Mason et de Cosby. Afin de minimiser l'ampleur du travail et pour assurer l'examen systématique des zones plus importantes des cantons, notamment le village même et ses alentours, nous avons restreint notre étude. Le canton de Martland est utilisé en entier, même si une partie du canton n'est pas considérée aujourd'hui comme faisant partie du village de Noëlville (carte 1); c'est par ce canton que les premiers colons sont arrivés à Noëlville, et c'est là où ils se sont d'abord installés. Certaines sections de Cosby et la grande majorité des lots de Mason, trop éloignés du centre du village, n'ont pas été considérés comme faisant partie de Noëlville. Du canton de Mason, seuls les lots 1 à 6 de la concession IV ont été conservés, soit les lots longeant la route 64 jusqu'au chemin Green Bay dans le village de Ouellette. Pour ce qui est du canton de Cosby, les lots 1 à 6 de toutes les concessions sont retenus, soit du village de Noëlville jusqu'au chemin Pilon, à Ouellette et jusqu'au canton de Cherriman au nord. Tel est le territoire examiné dans cette étude, qui s'arrête le 31 décembre 1919.

---

<sup>16</sup> Voir notamment : Claude Mayer *et al.*, *Une fenêtre sur une paroisse. 75<sup>e</sup> – St.David : Noëlville 1905-1980*, 448 p.

<sup>17</sup> On pourrait mentionner d'autres publications locales telles que Roger Bélanger, *Région agricole Sudbury-Nipissing*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, « Documents historiques », 1941, n° 8, 47 p.; Emile Dupuis *et al.*, *Noëlville : un cinquantenaire (1905-1955)*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, « Documents historiques », 1956, n° 31, 55 p.; Guy Gaudreau, « Les activités forestières dans deux communautés agricoles du Nouvel-Ontario, 1900-1920 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 4, printemps 2001, p. 501-529 ; Gaétan Gervais, *La colonisation française et canadienne du Nipissingue*, North Bay, Société historique du Nipissingue, « Documents historiques », 1980, n° 20; Julien Hamelin, Narcisse Courchesne et Hubert Houle, *Moyen-Nord Ontarien*, Ottawa, Centre de généalogie S.C., 1984 (plusieurs volumes) ; Antonin Proulx, *Jean-Noël Desmarais : Sa vie — ses ancêtres — ses descendants*, Ottawa, Les éditions J. Oscar Lemieux, 1990, 182 p.. Plus globalement, mentionnons Roger Bernard, « Peuplement du Nord de l'Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 12, 1990, p. 15-40.



## Historique

La proximité du canton de Martland au lac Nipissing sera très utile aux familles pionnières qui descendent dans la région, puisque qu'elles n'ont qu'à franchir deux portages d'à peu près 50 pieds avant d'atteindre le côté ouest du lac. En fait, pendant les premières décennies du village, cette route fluviale sera la seule voie d'accès à Noëlville, puisque la route reliant le village à Saint-Charles pour ensuite se rendre à la route transcontinentale ne sera pas construite avant 1922<sup>18</sup>.

Les pionniers arrivent une douzaine d'années après l'amorce du mouvement de colonisation dans le Nouvel-Ontario, à partir de la construction du chemin de fer transcontinental en 1882. Des villages surgissent le long de cette voie du Canadien Pacifique, qui passe près de Verner et de Warren aujourd'hui, et, très rapidement, les entrepreneurs, qui faisaient chantier au sud du Nipissing, remarquent « des grandes étendues de “brûlé” qui promettaient un défrichement moins pénible. Ils se disaient que les terres devraient être excellentes pour la culture »<sup>19</sup>.

Dès août 1895, Cyrille Monette, Antoine Gauthier<sup>20</sup>, Louis Guy, Moïse Guérin et Damase Beaudoin partent, avec leur guide Michel Maringoué, explorer la région du lac Nipissing où le terrain est suffisamment propice pour qu'ils s'y installent et y préparent l'arrivée de leurs familles. En novembre 1896, Charles Gauthier; en 1897, Adélard Trudeau et Emile Beaulieu (carte 2<sup>21</sup>). En 1898, d'autres colons s'établissent dans la région<sup>22</sup>.

Puis, la colonisation s'accélère. Intimement lié au prêtre-colonisateur Charles-Alfred-M. Paradis<sup>23</sup>, Albert McMurray attira les gens des paroisses

<sup>18</sup> Mayer, *Noëlville*, p. 68.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>20</sup> Antoine Gauthier, qui arrive au cours de la première année de colonisation du village, soit en 1895, ne doit pas être confondu avec Charles Gauthier arrivé en novembre 1896. Antoine Gauthier est un des premiers pionniers de la région, mais il ne semble pas y demeurer très longtemps, puisqu'il ne laisse pas de trace dans les arbres généalogiques du livre commémorant le 75<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse. Un lien de parenté entre les deux Gauthier n'a pas été déterminé.

<sup>21</sup> Plusieurs autres familles résidaient dans la région de Noëlville, mais à l'extérieur du territoire délimité par ce projet de recherche : C. Duval, 1902 (Cosby – Lot 9, Conc II); J. Giroux, 1900 (Scollard – Lot 9, Conc IV); J. Gobeil, 1904 (Cosby – Lot 11, Conc IV); W. Meilleur, 1904 (Scollard – Lot 7, Conc VI); P. Nadon, 1904 (Cosby – Lot 9, Conc III); L. Ouelette, 1901 (Mason – Lot 7, Conc VI); M. St-Pierre, 1900 (Cosby – Lot 7, Conc II); E. Villeneuve, 1900 (Cosby – Lot 11, Conc I). Source : Claude Mayer, *Noëlville...*

<sup>22</sup> Dupuis *et al.*, p. 8-9.

<sup>23</sup> Voir à ce sujet : Bruce W. Hodgins, *Paradis of Temagami: The story of Charles Paradis, 1848-1926, Northern Priest, Colonizer and Rebel*, Cobalt, Highway Book Shop, 1976; A. Gérin-Lajoie, « Fragments from a journey », *Beaver*, n° 300, hiver 1969, p. 24-31 (voyage du père C. Paradis, du Témiscamingue à la baie d'Hudson); C.A.M. Paradis, « Lettre du

## Carte 2

### Identification et date d'arrivée des premiers colons à Noëlville, avant le 31 décembre 1904.

Carte 2 : Identification et date d'arrivée des premiers colons à Noëlville, avant le 31 décembre								
	B. St-Louis (1904)			<b>Cosby</b>			6	
A. Gagnon (1901)			O. Roy (1903)				5	
		T. Mayer (1902)	E. Bergeron (1903)	A. Taillon (1903)			4	
<b>Mason</b>		N. Desmarais (1900)	H. Lahaie (1902)				3	
		F. Landry (1900)					2	
P. Lamarche (1904)	F. Dambremont (1901)	J. Croteau (1898)					1	
A. Lafrenière (1904)								
Concession VI			E. Daoust (1903)				1	
			F.X. Dionne (1904)				2	
			C. Simon (1898)				1	
		H. Demers (1904)	M. Viau (1900)				0	
				<b>Martland</b>			9	
							8	
	A. Klein (1904)	M. Guérin (1895)				X. Lefebvre (1898)	7	
		D. Beaudoin (1895)	C. Monette (1895)	L. Guy (1896)	C. Gauthier (1896)			6
				E. Beaulieu (1897)				5
								4
							3	
			J. Laviolette (1898)				2	
							1	
Concession I	Concession II	Concession III	Concession IV	Concession V	Concession VI	L o t		





voisines d'Ottawa à venir s'installer à Cosby. En 1900, Cosby accueille Calixte Duval et sa femme ; quelques années plus tard, Léon et Joachim Ouellette, Joseph et Domina Giroux, Eugène Savard, Alexis Gagnon, Anasthase et Benoît Lamarche, Antoine Cousineau et François Dambremont deviennent les premiers résidants du canton de Cosby.

Le recensement nominatif de 1901 du canton de Martland ajoute quelques faits intéressants à noter. D'abord, les individus identifiés dans le recensement confirment la documentation retrouvée dans la petite histoire. D'après le recensement, 25 familles habitent déjà le canton de Martland en 1901, la plupart avec des enfants en bas âge ou des adolescents. Très peu de couples sans enfants s'installent à Martland, et seulement quelques chefs de famille s'y retrouvent sans leur famille ; on présume qu'ils préparent la terre avant l'arrivée de leur famille. Il s'agit essentiellement de familles nucléaires canadiennes-françaises et catholiques. Introuvables, les données des cantons de Cosby et de Mason n'ont pas été réunies à celles du canton de Martland. Nous présumons qu'elles se retrouvent dans les listes de cantons non organisés, bien que plusieurs familles y habitent sans doute déjà.

En 1903, le député Osias Aubin fait adopter, par le département de la colonisation, un arrêté ministériel pour que les colons des cantons de Martland, de Mason et de Cosby obtiennent gratuitement (*Free Grant*) le titre de propriété de leur lot pourvu qu'ils en aient défriché seize acres<sup>24</sup> ». Cette mesure accélère le développement de ces cantons. En fait, à compter de la fin de 1906, avant même la première obtention d'un titre de propriété émis par le Bureau d'enregistrement<sup>25</sup>, les cantons de Cosby et de Martland comptent déjà quelque 125 familles<sup>26</sup>, considérées comme les premiers habitants de la communauté de Noëlville.

La communauté se divise entre deux centres de peuplement : l'un près du lot 12 de la concession II et III de Martland et du lot 1 de la concession II et III de Cosby, là où sera érigée la future église ; l'autre, autour de ce qu'on

---

R.P. Paradis. Missions des Lacs Abbittibbi et Témiskaming », *Missions de la Congrégation des missionnaires oblats de Marie Immaculée*, n° 80, décembre 1882, p. 399-406 ; R. P. Paradis, o.m.i., *La région du Témiskaming : notes par le Révérend Père Paradis o.m.i., missionnaire du lac Témiskaming et de la Baie d'Hudson*, Ottawa, Société de colonisation du diocèse d'Ottawa, 1884; C.A.M. Paradis, *De Témiskaming à la Baie d'Hudson*, Québec, [s.n.], 1904.

<sup>24</sup> Dupuis, *Noëlville : un cinquantenaire...*, p. 14.

<sup>25</sup> Thomas Motton inscrit le premier enregistrement au Bureau d'enregistrement de Sudbury, le 3 juin 1907, pour la moitié nord du lot 9 de la concession VI du canton de Cosby. Dans le canton de Martland, le premier enregistrement date du 6 août 1907, lorsque Philibert Pagé enregistre le côté est du lot 8 de la concession VI ; dans le canton de Mason, ce n'est que le 28 mai 1908, que George Barge enregistre les îles D et P.

<sup>26</sup> Chiffre indicatif avancé par Claude Mayer, dans *Noëlville*, p. 26-28.

appelle maintenant le « Coin Chartrand », c'est-à-dire l'espace entre les lots 6 et 7 des concessions II et III, et les lots voisins. Une rivalité naît entre ces deux groupes au sujet de l'emplacement de l'église : sujet de dispute très fréquent d'ailleurs, lors de l'érection de nouvelles paroisses.

Avant l'arrivée du père Odilon-Charles Dupuis, les colons recevaient les sacrements des mains de missionnaires qui se présentaient dans le village quelques fois par année. Le père Dupuis arrive, par la voiture des postes<sup>27</sup>, le 25 mars 1905 et il s'installe chez Hormidas Lahaie, au village actuel de Noëlville. Peu après, les colons construisent une chapelle et une école. Les hommes d'affaires du village, notamment Cyrille Monette, Émile Beaulieu, Hormidas Lahaie et Noël Desmarais se rencontrent régulièrement pour discuter de l'emplacement éventuel de la paroisse.

Les paroissiens qui habitent Monetville et le coin Chartrand Corner [*sic*] optent pour l'emplacement dans leur coin. « C'est plus central », disent-ils. Le site de Chartrand Corner s'avère idéal vu le lac Nipissing et le lac à l'Ours. Une église surplombant le lac annoncerait à tous les arrivants la foi chrétienne des habitants de cette région. De plus ils ajoutent qu'à l'endroit où se trouve Noëlville présentement il n'y a que rochers, pentes et savanes.

L'autre groupe avec en tête MM. Lahaie et Desmarais se défend à qui mieux mieux. Cosby constitue un embryon de centre d'affaires. Il y a une hôtellerie, propriété d'Hormidas Lahaie, une épicerie avec M. Noël Desmarais, une forge avec M. Henri Trudel et un moulin à scie propriété de M. William Daoust. Et de plus n'ont-ils pas déjà une chapelle, un presbytère et une école<sup>28</sup>?

La décision s'avère trop difficile pour le père Dupuis qui demande l'avis de l'évêque, Mgr David Scollard. L'histoire, voire la légende, raconte que l'évêque décida du sort de l'église de cette façon : « Se fermant les yeux, il laissera son doigt tomber sur une carte géographique et là sera bâtie l'église Saint-David<sup>29</sup>. » L'emplacement de l'église aura un impact sur la communauté ; la frontière entre les cantons de Cosby et de Martland constituera désormais le centre du village.

Avant de poursuivre, un dernier mot s'impose sur les origines du nom du village. Au début, comme le bureau de poste avait établi un service postal dans le canton de Cosby, le lieu se nomma tout simplement « Cosby ». Cependant,

---

<sup>27</sup> Le père Dupuis a probablement voyagé par train et est descendu à la gare du Canadien Pacifique située à Rutter (Alban). Il se serait ensuite dirigé vers Noëlville par la voiture des postes. S'il était arrivé par bateau, il serait passé par Monetville et s'y serait probablement arrêté. L'église aurait peut-être été érigée au Coin Chartrand et, aujourd'hui, le noyau de Noëlville ne serait pas à l'endroit actuel.

<sup>28</sup> Mayer, *Noëlville*, p. 50-51.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 51.

puisqu'un autre service postal, dans le comté de Leeds, dans l'est de la province, s'appelait Crosby, cela prêtait à confusion. C'est pourquoi, en 1911, le curé Dupuis envoya une pétition signée par plusieurs de ses concitoyens, pour demander que le village prenne le nom de Noëlville, en hommage à Noël Desmarais, homme d'affaires bien connu et premier marchand de la communauté<sup>30</sup>.

## L'acquisition des terres

Selon le « Free Grants and Homesteads Act of 1868 », les colons devaient demander à l'agent des terres de la Couronne quelles terres étaient disponibles dans le district choisi. Généralement, c'était un célibataire d'au moins 18 ans ou un homme marié et sans enfants ou encore une femme ayant la charge d'enfants de moins de 18 ans qui recevaient ce 100 acres gratuit. Pour les autres familles, le nombre d'acres pouvait atteindre 200. Dans les cantons divisés en lots de 320 acres, comme ceux de Cosby, de Mason et de Martland, l'octroi gratuit d'une terre se limitait à seulement 160 acres, mais le colon pouvait acheter 160 acres additionnels à 50 cents l'acre. Afin d'obtenir son titre de propriété, le colon devait remplir certaines obligations :

Settlement duties as follows must be performed by all locatees and purchasers :

1. At least fifteen acres to be cleared and had under cultivation, of which two acres at least are to be cleared and cultivated annually during the five years.
2. To have built a habitable house, at least 16 by 20 feet in size.
3. And to have resided actually and continuously upon and cultivated the land for five years after location and thence to the issue of the patent<sup>31</sup>.

Au Québec, Séguin note que, dans la région du Lac-Saint-Jean, les octrois de terre étaient sujets à des conditions semblables<sup>32</sup>.

---

<sup>30</sup> Nous reproduisons ici le texte de cette lettre : Dear Mr. McCool :// With reference to the petition from the Reverend O.C. Dupuis, P.P., Magloire Millette and others, transferred by you to the Department, asking that the name of the Cosby Post Office may be changed to "Noëlville", in view of the confusion resulting from the similarity in the present name to that of the Crosby Post Office, County of Leeds, I beg to inform you that instructions have to-day issued changing the name of this office to Noëlville. // Yours very truly, // R.W. Coulter // Deputy Postmaster General. Voir : Mayer, *Noëlville...*, p. 25.

<sup>31</sup> Commissaire des Terres de la Couronne de l'Ontario, *Northern Districts of Ontario, Canada*, 4<sup>e</sup> édition, 1897, p. 37-38.

<sup>32</sup> Séguin, *La conquête du sol*, p. 76-77.

Si on examine le texte des titres octroyés, on remarque que, même si l'ordre de présentation peut différer, les clauses du titre de propriété restent très semblables. Prenons, par exemple, la terre enregistrée le 20 février 1911 par Moïse Guérin, fils. Après une description de la propriété, les clauses suivantes étaient ajoutées au titre de propriété signé par Étienne Fournier, responsable du Bureau d'enregistrement :

RESERVING five per cent of the acreage granted for roads and the right to lay out the same where the Crown or its Officers may deem necessary.

SAVING AND EXCEPTING the reservations and exceptions contained in the original patent from the Crown, namely: ALL Gold, silver, copper, lead, iron or other mines or minerals which are or shall hereafter be found on or under said lands.

SAVING AND EXCEPTING the free use, passage and enjoyment of, in, over and upon all navigable waters, which shall or may be hereafter found on or under, or be flowing through or upon any part of the said lands, and also right of access to the shores of all rivers, streams, and lakes for all vessels, boats and persons, together with the right to use so much of the banks thereof, not exceeding one chain in depth from the water's edge, as may be necessary for fishery purposes.

SAVING AND EXCEPTING all Pine Trees, standing or being on the said lands, together with the right to enter upon said land, to remove said timber as provided by the Fourteenth Section of The Free Grants and Homesteads Act.<sup>33</sup>

Les années pendant lesquelles un colon remplira ces obligations font en sorte que l'octroi du titre de propriété se fait bien après son arrivée dans la région. à compter de 1907, le Bureau d'enregistrement émet les premières lettres patentes du territoire<sup>34</sup>. Entre 1907 et 1919, nous avons identifié et analysé 180 enregistrements. Le tableau 1<sup>35</sup> illustre bien que les années précédant la Première Guerre mondiale ont été très actives. Avant 1912, soit au cours des

<sup>33</sup> Bureau d'enregistrement, district de Sudbury-Est, canton de Martland, lot 1620, enregistré le 20 février 1911.

<sup>34</sup> Avant 1907, l'enregistrement des titres de propriété se faisait dans les Bureaux d'enregistrement des districts d'Algoma et de Nipissing. C'est par pure coïncidence que la date d'ouverture du Bureau d'enregistrement de Sudbury correspond à la première émission d'un titre de propriété à Noëlville.

<sup>35</sup> Il faut également prendre en considération une marge d'erreur dans ces chiffres, puisque certains lots ont été fermés (possiblement repris) et la date de la prise de la terre au bureau d'enregistrement n'a pu être déterminée. Il faut comprendre que si le lot fut fermé pour une raison quelconque, l'indication dans les registres aurait été « Parcel closed — Now entered as parcel # \_\_\_\_ ».

six premières années d'enregistrement dans le nouveau district de Sudbury, déjà près de 70 % des titres avaient été octroyés.

**TABLEAU 1**  
**Émission des titres de propriété dans les cantons**  
**de Cosby, de Mason et de Martland, 1907-1919**

Nombre d'enregistrements					
Année	Cosby	Mason	Martland	Total	Pourcentage
1907	3	0	6	9	5 %
1908	11	2	17	30	17 %
1909	9	1	7	17	9 %
1910	8	2	22	32	18 %
1911	11	3	6	20	11 %
1912	8	0	8	16	9 %
1913	5	0	4	9	5 %
1914	10	3	5	18	10 %
1915	1	0	2	3	2 %
1916	5	4	3	12	7 %
1917	0	0	2	2	1 %
1918	1	2	1	4	2 %
1919	5	1	2	8	4 %
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>	<b>18</b>	<b>85</b>	<b>180</b>	

Source : Bureau d'enregistrement, district de Sudbury.

Comme nous connaissons l'histoire familiale<sup>36</sup> de certains de ces colons, il est possible de calculer le temps approximatif avant qu'ils obtiennent l'octroi de leur titre de propriété. Le tableau 2 permet de constater qu'il faut 7,8 ans, en moyenne, avant d'obtenir la lettre patente. Cependant, cette période peut varier de quelques mois à 17 ans, dépendamment de multiples facteurs qui restent inconnus. Ajoutons que les premiers arrivés ont pris beaucoup plus

<sup>36</sup> Nous n'avons pu retrouver l'année d'arrivée de ceux dont le nom ne figure pas dans les arbres généalogiques de la paroisse de sorte que l'estimation du délai entre l'arrivée du colon et l'obtention du titre de propriété n'est pas exhaustive.



**TABLEAU 2****Estimation du délai entre l'arrivée du colon et l'obtention de son titre de propriété**

Nom du colon	Année d'arrivée	Date d'obtention du titre	Délai (en années)
Beaudoin, Damase	1895	15 décembre 1912	17
Guérin, Joseph	1895	22 janvier 1910	15
Guérin, Moïse	1895	22 janvier 1910	15
Guérin, Moïse, fils	1895	30 mars 1911	16
Monette, Cyrille	1895	28 avril 1909	14
Gauthier, Charles	1896	12 décembre 1907	9
Guy, Louis	1896	1907 <sup>38</sup>	11
Beaulieu, Émile	1897	29 août 1908	10
Simon, Cyrille	1898	1908	8
Desmarais, Noël	1900	8 septembre 1910	11
Landry, Félix	1900	11 décembre 1911	7
Dambrement, François	1901	24 janvier 1910	8
Lahaie, Hormidas	1902	5 août 1912	9
Lahaie, Joseph Hormidas	1902	1 <sup>er</sup> décembre 1914	8
Mayer, Théophile	1902	17 juin 1909	9
Bergeron, Edom	1903	31 décembre 1908	11
Roy, Octave	1903	19 août 1912	10
Taillon, Amable	1903	28 mai 1915	6
Demers, Hilaire	1904	18 mai 1914	4
Dionne, François-Xavier, fils	1904	10 mai 1910	11
Dionne, François-Xavier	1904	1910	10
Gobeil, Joseph	1904	7 novembre 1911	6
Klein, Andrew	1904	24 novembre 1908	6
Lafrenière, Delphis	1904	24 novembre 1908	7
St-Louis, Benjamin	1904	5 janvier 1916	3
Chartrand, Azarie	1905	5 janvier 1916	11
Dupuis, Odilon Charles	1905	9 juin 1908	3
Dussault, France	1905	24 janvier 1910	5
Langlois, Edouard	1905	1909	4
Brousseau, Adélard	1906	14 octobre 1914	8
Brunet, Maxime	1907	19 août 1913	6
Lafortune, Josephat	1907	21 janvier 1910	3
Comtois, Ulric	1908	10 juin 1910	2
Daoust, Paulus	1908	22 septembre 1908	0
Carrière, Hormidas	1911	4 octobre 1917	6
Plouffe, Ferdinand	1913	21 juin 1916	3
Hébert, Chéri	1916	13 janvier 1916	0

Sources : Bureau d'enregistrement de Sudbury, cantons de Martland, Cosby et Mason; Mayer *et al.*, *Une fenêtre sur une paroisse...*

de temps que les autres à obtenir leur titre de propriété, sans doute en raison des conditions plus difficiles des débuts<sup>37</sup>.

Au 31 décembre 1919, les colons de la région n'ont pas tous obtenu leur titre de propriété. Plusieurs n'ont pas encore terminé le travail nécessaire pour respecter les conditions d'acquisition. À la carte 3, nous avons identifié les premiers détenteurs des terres dont les titres de propriété avaient été émis au 31 décembre 1919. Comme on peut le constater, l'occupation des terres n'est pas répartie également. Les deux endroits les plus peuplées sont le long de la route 64 vers le « Coin Chartrand » (lots 11 à 7, concessions II et III) et le centre de Noëlville (lots 11 et 12 des concessions II et III).

### La région de provenance

Plusieurs familles de Noëlville proviennent de la même région : essentiellement l'Est ontarien et l'Outaouais québécois. Ainsi, le 7 novembre 1911, Benjamin St-Louis enregistre sa terre, soit la moitié ouest du lot 6 de la concession I du canton de Cosby, au Bureau d'enregistrement du district de Sudbury. Les arbres généalogiques des familles de la région<sup>38</sup>, permettent de déterminer, par exemple, que la famille St-Louis arrive en 1904 en provenance d'Angers dans l'Outaouais québécois. En 1906, Adélarde Brousseau s'installe dans un lot adjacent, soit la moitié est du lot 6 de la concession II, qui sera enregistré le 14 octobre 1914. Ferdinand Plouffe, quant à lui, s'installera, en 1913, dans la moitié ouest du lot 6 de la concession VI du canton de Mason, lot qu'il enregistrera le 21 juin 1916. Brousseau et Plouffe viennent de Masson, à proximité d'Angers. De Buckingham proviennent deux autres familles pionnières, celle de Joseph Pedneault et celle de Félix Landry; elles arrivent en 1907 et s'installent l'une près de l'autre sur le lot 3 de la concession II et sur le lot 2 de la concession III dans le canton de Cosby

Le canton de Martland présente un modèle identique. Dans les lots 7 des concessions I, II et III et dans le lot 6 de la concession III quatre familles proviennent de l'est de l'Ontario, plus précisément de la région d'Embrun. Damase Beaudoin s'établit dès 1895 alors que son voisin du côté sud, Édouard Langlois, le fait en 1905; les deux viennent d'Embrun. Azarie Chartrand, originaire de Chrysler, arrive en même temps que Langlois : il s'installe

<sup>37</sup> Il est possible que les colons qui prennent moins de temps à défricher leur terre aient occupé des terres abandonnées par d'autres qui se sont découragés. Cependant, de nombreux facteurs peuvent avoir influencé le temps que prend le colon avant d'enregistrer sa terre : les conditions difficiles, le nombre de fils qui travaillent la terre, et ainsi de suite.

<sup>38</sup> Comme ces lots furent fermés par le Bureau d'enregistrement, nous n'avons pas la date exacte de l'enregistrement. Toutefois, nous avons pu l'estimer grâce à une comparaison avec les autres numéros d'enregistrement. Ce sont les lots de Louis Guy, Cyrille Simon, François Dambremont, Delphis Lafrenière et Édouard Langlois.

<sup>39</sup> Claude Mayer *et al.*, *Une fenêtre sur une paroisse...*



d'abord sur la partie nord-est du lot 7 de la concession IV, terre qu'il vendra en 1919 à Paulus Daoust; il s'installe ensuite sur le lot 7 de la concession III, qu'il avait enregistré en 1916<sup>40</sup>. Une quatrième famille s'établit dans les environs en 1903 : celle de Josephat Lafortune qui vient aussi d'Embrun. Plus tard, les frères de Josaphat, Urgel et Alcide, de même que leur père, suivront ses traces. Alcide obtiendra un titre de propriété — longtemps après la période étudiée —; il s'agit du lot 8 de la concession III, une terre avoisinant celle de ses frères. Comme le père ne se retrouve pas sur la liste des premiers détenteurs, on peut penser qu'il a résidé chez l'un ou l'autre de ses fils à moins qu'il ait acheté une terre de quelqu'un d'autre.

### La parenté s'installe à proximité

L'histoire des Lafortune nous convie à considérer les liens de parenté entre les titulaires des terres et à les examiner dans l'espace. Comme le propose Bouchard, le phénomène du fils ou des frères établis pourrait peser lourd dans le village de Noëlville. Nous avons dressé, sur les cartes, un portrait du village à trois moments différents : au 31 décembre 1910 (carte 4), au 31 décembre 1914 (carte 5) et au 31 décembre 1919 (carte 6). Ces cartes montrent le caractère permanent de l'appareil des titulaires des terres ainsi que les liens de parenté (père/fils ou frères) entre voisins. Au 31 décembre 1910, soit cinq ans après la fondation de la paroisse et trois ans après le premier enregistrement d'un titre de propriété<sup>41</sup>, on note déjà certains liens familiaux (carte 4). Prenons le cas de Moïse Guérin, arrivé à Noëlville avec sa femme et ses trois enfants en 1905. Lui et son fils aîné, Joseph, enregistrent des terres avoisinantes le 22 janvier 1910, sur le lot 8 de la concession II du canton de Martland. Le benjamin, qui se prénomme aussi Moïse, s'installera sur la moitié est du lot 9 de la concession II, juste à côté de son frère; mais il vendra sa terre quelques mois seulement après l'avoir achetée<sup>42</sup>.

Les deux frères Bouffard, de la région de Lévis au Québec, se divisent le lot 1 de la concession IV du canton de Cosby. Stanislas (Tanise) et Napoléon enregistrent leurs terres en 1908, et y habiteront au moins jusqu'à la fin de

<sup>40</sup> Les registres paroissiaux ne nous permettent pas de savoir si cette décision est celle de l'achat d'une terre pour un fils marié. Cependant, puisque la première terre, soit le lot 7 de la concession IV, était hypothéquée jusqu'au 12 décembre 1919, et que l'achat par Daoust eut lieu la même journée, il est possible que Chartrand ait dû attendre la levée de l'hypothèque avant de pouvoir vendre la terre, et que la deuxième terre était préparée pour son arrivée en attendant la vente de la première.

<sup>41</sup> Rappelons que le premier enregistrement dans les cantons de Cosby, de Mason et de Martland a eu lieu le 3 mai 1907.

<sup>42</sup> Les arbres généalogiques semblent indiquer qu'il ne reste pas très longtemps dans la région, ou du moins qu'il ne s'y marie pas. Joseph Guérin, quant à lui, a encore des descendants habitant la région.

## Carte 4

### Les titulaires des terres à Noëlville, le 31 décembre 1910

										6	
_ A. Dufour											
_ P. Dufour											
										5	
M. Rancourt*		E. Chartrand		_ C. Duval		X. Nadon					
		T. Mayer		_ C. Duval, père		_ J. Taillon				4	
J. MacMurray						_ A. Taillon					
		L. Nadon		V. Joannisse						3	
A. Cousineau		P. Boulanger				F. Dussault				2	
		G. Lacourcière				_ T. Bouffard		N. Desmarais		1	
						_ N. Bouffard		F. Pedneault			
		Église		O. C. Dupuis						1	
E. Cavanagh										2	
U. Comtois	A. Sutherland	C. Gagnon	F. Simon			N. Gauthier				1	
P. Chauvin										1	
E. Ames		H. Demers		J. B. St-Onge		J. B. de Champlain				0	
				A. Viau						9	
				M. Lnglois							
				_ U. Lafortune							
		_ J. Guérin		_ M. Lafortune						8	
A. Klein		_ M. Guérin				A. Trudeau		N. Pagé			
				J. Bouffard		P. Lanthier		P. Daoust		7	
						A. Chartrand					
				E. Beaulet		A. Daoust		B a n q u e		6	
		I. Viau		J. Lafortune		C. Gauthier					
						J. Mallory					
		A. Sabourin						N. Pagé		5	
						_ W. Mallory					
						_ E. Mallory		_ D. Mallory		4	
R. Rushton						C. Garnier		G. MacFarland		3	
						T. Burgess		J. R. Duquette			
				R. McLean				T. Clarke		2	
										1	
Concession I		Concession II		Concession III		Concession IV		Concession V		Concession VI	

# Carte 5

## Les titulaires des terres à Noëlville, le 31 décembre 1914

B. St-Louis		E. Mayer		D. Patris								6
_ H. Dufour		A. Brosseau										
_ P. Dufour		L. Roy		O. Roy								
		E. Chartrand		_ C. Duval		X. Nadon						5
M. Rancourt		T. Mayer		_ C. Duval (père)		_ S. Jean Taillon				J. Adair		
				E. Bergeron		_ A. Taillon						4
J. MacMurray		_ C. Duval		J. Nadon								
		L. Nadon				_ G. Taillon						3
A. Cousineau		F. Landry		J. Pedneault		J. Gobeil				W. Sproule		
						F. Dussault						2
		N. Chartrand		J. H. Lahaie		_ T. Bouffard		L. Allard				
N. Desmarais E. Daoust		J. Bouffard				_ N. Bouffard				F. Pedneault		1
		F. Rous- selle		Église		O.C. Dupuis		F. Landry		A. Gobeil		12
E. Houle						F-X Dionne		_ J. Bouffard		D. Haig		
								_ J. Gauthier				
U. Com- tois		A. Suther- land		C. Gagnon		_ F. Simon		E. Simon				11
						A. Parent		_ N. Gauthier		M. Brunet		
D. Chauvin		O. C. Dupuis		W. Viau								10
J. Prévost				H. Demers		J.B. St-Onge				J.B. de Champlain		
L. Lafrenière		E. Chauvin				W. Viau		A. Legault				9
				H. Demers		M. Langlois				A. Génier		
				_ J. Guérin		U. Lafortune						8
A. Klein		_ M. Guérin						A. Aubin		N. Pagé		
D. Beaudoin				L. Séguin				P. Lanthier		_ P. Daoust		7
		M. Clément		N. Desmar				A. Chartra				
				E. Beaulie		J. Charle- bois		A. Daoust		H. G. Gor- don		6
		L. Séguin		S. Furcy *				C. Gauthier		H. Gau- thier		
								_ J. Malloy		N. Pagé		5
		J. Lafortune						_ W. Mallory		G. Raci- cot		
								J. Villemaire		_ J. Pilon		4
										_ R. Pilon		
R.H. Joicey et E. Taylor						_ M. McLean		C. Garrison		G. Mac- farland		3
								T. Burgess		W. Chaput		
						_ E. McLean		T. Clarke				2
R. Nelson								J. Colquhoun		_ H. Weeks		1
										_ A. Weeks		
Concession I		Concession II		Concession III		Concession IV		Concession V		Concession VI		





la période étudiée. À l'exception de quelques hypothèques, aucune autre activité n'est inscrite durant cette période. Il est important de noter que l'apparement des titulaires semble suivre, sur les cartes, des liens horizontaux plutôt que verticaux. Ce phénomène est possible lorsque les rangs sont des rangs simples, de telle sorte que les parents puissent avoir des voisins à gauche ou à droite. Si les rangs avaient été doubles, ils auraient eu des voisins de face.

La carte 5, celle du 31 décembre 1914, est encore plus éloquent. Octave Roy et son fils Léonard ont pris respectivement possession de leurs terres en 1914 et en 1911. De même, Amable Taillon occupe la moitié est du lot 4 de la concession IV alors que ses fils, Jean (Johnny) Taillon s'est installé sur la moitié ouest du lot 4 de la concession IV et Georges Taillon, son frère, occupe la moitié est du lot 3 de la concession IV.

Notre approche n'est cependant pas sans failles et il importe de le souligner. Le cas de la famille Mallory servira d'exemple. En 1910, dans le canton de Martland, quatre lots à proximité les uns des autres ont comme titulaires quatre personnes dont le patronyme est Mallory. Toutefois, nous n'avons pu vérifier leur lien de parenté puisque, pour des raisons inconnues, la famille des Mallory n'apparaît pas dans les arbres généalogiques consultés. Pourtant, deux de ces titulaires, Wallace Mallory et James Mallory, ont occupé le poste de conseiller de la municipalité de Martland de 1906 à 1909, et détiennent toujours un lot au 31 décembre 1914. James possède sa terre jusqu'en 1917, lorsqu'il s'en décharge en faveur d'un certain Milo Mallory; Wallace, de son côté, transfère le titre de son lot en 1917 et reste titulaire d'une hypothèque au moins jusqu'en 1918. Elmer et David, quant à eux, ne demeureront pas longtemps dans la région, puisqu'ils obtiennent leurs titres en 1910, et vendent leur lot en 1911.

Les rapports de parenté sont difficiles à établir parce que les arbres généalogiques parus dans l'album commémoratif du 75<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse sont incomplets. Par exemple, si une famille a habité la région pendant moins de dix ans, la famille entière a pu être occultée. Si, au moment de la rédaction de l'ouvrage, les descendants d'une certaine famille n'habitaient plus la paroisse, il est possible qu'elle ait été omise. Cela explique que les arbres généalogiques ne nous ont pas permis de retracer tous les liens de parenté des différentes familles.

Il nous apparaît clairement que l'apparement des titulaires de terre ne peut pas être simplement suggéré comme l'a fait Gaudreau dans son étude portant sur Hanmer et Blezard<sup>43</sup>. Cela doit être démontré. Si deux voisins ont le même nom de famille, cela ne signifie pas nécessairement qu'ils sont parents

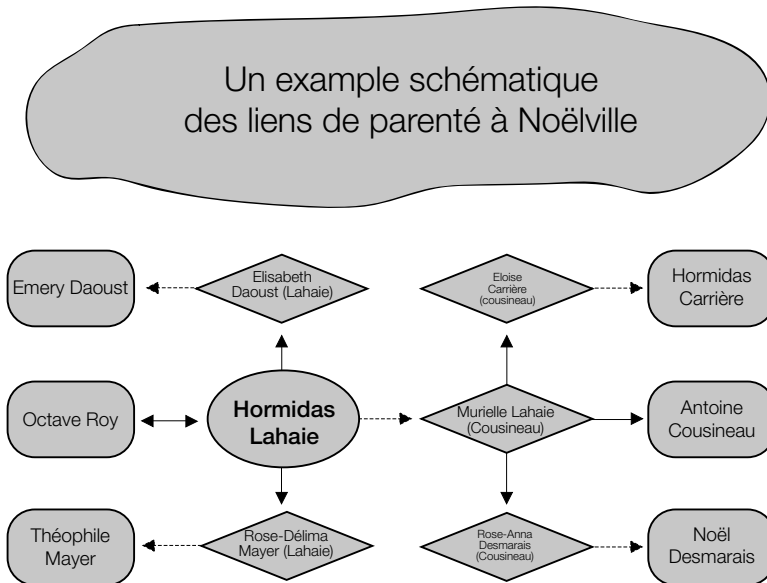
---

<sup>43</sup> Gaudreau, « Les activités forestières... », p. 525-526.

proches, bien qu'il soit vraisemblable qu'ils puissent être parents éloignés. L'utilisation des arbres généalogiques nous permet de contester l'utilisation unique des patronymes comme identification des liens de parenté. Prenons l'exemple de deux Gauthier, Joseph et Napoléon, que nous croyions être de proches parents, puisqu'ils occupaient respectivement les lots 12 et 11, dans la concession IV du canton de Martland. Pourtant, rien, dans les sources n'indique qu'ils sont parents.

Le recours aux registres paroissiaux et aux arbres généalogiques dressés par les historiens locaux est incontournable pour déterminer les liens de parenté. Ces relations peuvent aussi bien exister entre les femmes qu'entre les hommes. Hormidas Lahaie, premier résidant du village de Noëlville, illustre bien cet exemple de liens de parenté entre résidants de la communauté.

**TABLEAU 3**  
**Schéma des liens de parenté à Noëlville**



Tous ces mariages ont eu lieu avant l'arrivée de ces couples dans la région. Comme l'explique Mayer, « Le premier venu écrit à un ami ou à un parent. Il vante la beauté du paysage et la facilité avec laquelle on peut devenir propriétaire. [...] Évidemment pour plusieurs de nos ancêtres, ils se sentent beaucoup moins isolés lorsque leurs proches sont avec eux<sup>44</sup>. »

<sup>44</sup> Mayer, Noëlville, p. 28.

## **La consolidation de la communauté par les mariages**

Les liens de parenté peuvent également se former après l'arrivée des colons à Noëlville, lors de mariages entre les enfants de propriétaires voisins (carte 6). C'est pourquoi nous avons retenu tous les mariages célébrés à Noëlville jusqu'au 31 décembre 1919, soit un total de 116. En effet, on peut estimer qu'environ 77 de ces couples mariés avant 1920 sont demeurés dans la paroisse et ont ainsi participé à la formation et au renouvellement de la communauté<sup>45</sup>. Notons toutefois que les conjoints ne viennent pas tous de Noëlville et il y en a plusieurs dont nous n'avons pu retracer l'emplacement de leur maison paternelle. De plus, certains conjoints provenaient de l'extérieur de la zone étudiée dans notre recherche. D'ailleurs, il a été très difficile d'identifier les seuls couples dont les membres sont de Noëlville et de la zone étudiée. En comparant la carte 6 avec les registres paroissiaux détaillant les mariages célébrés entre 1905 et 1920, nous estimons le nombre de couples formés à partir des familles de la région à environ 35.

L'examen de l'emplacement des familles nous a permis, dans un deuxième temps, d'isoler 25 couples dont les membres, avant le mariage, résidaient à proximité. Certes, il importe de distinguer le niveau de voisinage des personnes formant un couple. À la limite, dans un petit village, tout le monde peut être considéré comme voisin. Il y a les voisins immédiats, ensuite les voisins sur le même rang, puis finalement les autres. En outre, les gens peuvent se rencontrer à l'église ou à l'école. Le voisinage n'est pas l'unique façon de rencontrer son futur époux ou sa future épouse. Le tableau 4 indique le nom des conjoints de ces couples (qui se connaissent probablement depuis leur enfance ou, du moins, depuis l'arrivée dans le village) ainsi que l'emplacement de leur maison paternelle dans les cantons de Cosby ou de Martland<sup>46</sup>.

Cette liste offre un point de départ pour illustrer les mariages entre voisins. En fait, ces mariages entre voisins immédiats ou habitant le même rang révèle leur solidarité : ils font partie d'une communauté. Le rang a toujours joué un rôle important dans la vie des habitants de ces villages. C'est là que l'on trouve des appuis en cas de sinistres (par exemple un feu), de l'aide pour un projet de grande envergure; des amitiés et, aussi, l'amour de sa vie.

---

<sup>45</sup> Cette estimation correspond au nombre de couples mariés dans la paroisse Saint-David, qui feront baptiser leurs enfants dans la même paroisse, peu importe le nombre d'enfants ou la durée de leur séjour à Noëlville. Registres paroissiaux, paroisse Saint-David, 1905-2004.

<sup>46</sup> Tableau établi à partir des registres de mariage de la paroisse Saint-David et des noms des familles identifiées à la carte 6 afin de découvrir les liens de parenté, par alliance, entre voisins.

**TABLEAU 4**  
**Mariages célébrés entre voisins immédiats ou du même rang**  
**dans une partie de la paroisse de Saint-David\***

Mari	Lot Concession	Femme	Lot Concession	Date de mariage
William Landry	C 3, II	Alice Nadon	C 3, II	29 mai 1906
Aimé Nadon	C 5, IV	Éméla Landry	C 2, III	20 mai 1907
Joseph Nadon	C 5, IV	Alice Dussault	C 1, III	28 mai 1907
Camille Viau	M 5, II <sup>47</sup>	Exilda Demers	M 9-10, II	3 juin 1907
Procule Robitaille	C 2, IV	Élisabeth Nadon	C 3, III	6 sept. 1907
Stanislas Bouffard	C 1, II	Laura Simon	M 11, III	26 janvier 1908
Calixte Viau	M 5, II	Marie Hudon	M 5, III	24 février 1908
Georges Taillon	C 4, IV	Emma Dussault	C 2, IV	19 avril 1909
Joseph Gobeil	C 2, IV	Aimée Dussault	C 2, IV	4 avril 1910
Alfred H. Simon	M 2, III	Eugénie Dionne	M 1, II	22 août 1910
David Chauvin	M 10, I	Anna Dambremont	C 1, I	9 janvier 1911
Alcide Lafortune	M 5, II	Rose-Alma Beaulieu	M 6, III	27 février 1911
Léopold Desmarais	C 2, II (1, III)	Emilia Nadon	C 3, III	15 avril 1912
Camille Lafortune	C 6, II	Yvonne Savard	C 6, II	10 juin 1912
Aldège Mayer	C 4, II	Alma Chartrand	C 2, II <sup>48</sup>	8 juillet 1912
Alcidas Daoust	M 7, IV	Laurentia Lavoilette	M 8, IV	1 sept. 1914
Hector Landry	M 3, II	Anna Joannise	M 3, III	26 avril 1915
Joseph Houle	M 12, I	Adélina Comtois	M 12, I	1er juin 1915
Horace Séguin	M 7, III	Hélène Beaulieu	M 6, III	3 juillet 1916
Ernest Demers	M 9, II	Maria Chartrand	M 7, III	7 mai 1917
Hector Gagnon	M 11, II	Élisabeth Ménard	M 10, III	29 mai 1917
Alexandre Taylor	M 3, I	Alexina Clément	M 6, II	20 août 1917
Clovis Séguin	M 6, III	Blanche Séguin	M 5, IV	10 sept. 1917
Isidore Beaulieu	M 6, III	Alma Séguin	M 7, III	15 juillet 1918
André Séguin	M 7, III	Élisabeth Beaulieu	M 6, III	23 sept. 1919

Source : Registre de mariages, Paroisse Saint-David, 1905 à 1920; Bureau d'enregistrement, 1907 à 1919.

\* Les lettres affichées devant le lot et la concession signifient soit Cosby (C), soit Martland (M). Le canton de Mason est absent de ce tableau puisqu'il n'y a aucun lien de parenté issu d'un mariage, dans la section choisie, avant 1920.

Bouchard classe les familles de quatre des paroisses étudiées au Saguenay au moyen de grappes; deux familles ou plus peuvent former une grappe selon qu'ils sont des parents biologiques ou liés par des alliances matrimoniales. À

<sup>47</sup> Le lot 5 de la concession II où Camille Viau rencontre probablement Exilda Demers appartient au frère de Camille. Même situation pour Calixte Viau et Marie Hudon.

<sup>48</sup> Le lot 5 de la concession II, qui est situé plus près du lot d'Aldège Mayer, appartient à l'oncle d'Alma Chartrand.



l'intérieur d'une paroisse, les familles qui ne se retrouvent pas à l'intérieur d'une grappe sont peu nombreuses et dites « isolées ».

Cette notion de grappe est intéressante puisqu'elle permet de suivre l'enracinement dans une paroisse. « L'apparement favorisait l'enracinement », disait Bouchard<sup>49</sup>. Il faut que les gens restent sur place afin de se sentir solidaires avec la communauté, ce qui leur permet de développer des liens et des alliances. Il semble également que cet apparement ait débouché sur une sédentarité puisque plusieurs de ces familles sont encore présentes dans le village.

## Les mutations foncières

Pour terminer cette étude, examinons brièvement certains aspects financiers des activités foncières. Outre l'achat et la vente des terres, la consultation des registres du Bureau d'enregistrement laisse paraître trois phénomènes : la donation, la caution et l'hypothèque. Au cours de la période étudiée, on compte 383 mutations foncières; cela comprend toutes les hypothèques, les transferts de propriété, les cautions et les divisions des lots. La donation est « un acte par lequel un donateur (père ou mère) se départissait d'une partie ou de la totalité de ses avoirs — fonciers principalement — en faveur d'un ou de quelques donataires, fils, filles ou parents<sup>50</sup> ».

Treize cas de donation ont été clairement identifiés au cours de cette période. Généralement, il s'agit d'un homme qui remet sa terre à un membre de sa parenté (un enfant ou sa femme) pour une somme minimale, souvent 1 \$. Signalons toutefois qu'il ne s'agit pas toujours d'un membre de la parenté<sup>51</sup>. Hilaire Demers détient le quart nord-ouest du lot 9 de la concession II et le quart nord-est du lot 10 de la concession II de Martland. Cette terre est enregistrée le 31 décembre 1908. Quelques années plus tard, soit le 10 novembre 1914, il achète, pour 500 \$, la moitié est du lot 9 de la concession II. Le 31 octobre 1918, il transférera le quart sud-est à son fils Ernest pour 179 \$, et le reste de la terre à son fils Donat, pour 175 \$. Cet exemple démontre une forme de pluriétablissement, c'est-à-dire une stratégie familiale de la part du père, qui a acheté amplement de terre pour la partager avec ses fils. La donation peut aussi être conditionnelle. Comme la donation est, la plupart du temps, presque gratuite, elle s'accompagne souvent d'un échange de promesses parmi lesquelles la plus fréquente est celle de prendre soin du

<sup>49</sup> Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique*, p. 45.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 203.

<sup>51</sup> Hormidas Carrière, par exemple, transfère une section de 180 pieds carrés, en décembre 1917, à la Board of Trustees of the Roman Catholic Secondary School n° 1, pour la somme minimale de 30 \$. Bureau d'enregistrement du district de Sudbury, canton de Martland, cas n° 3196.

parent donateur. Rompre ces promesses amène souvent l'enregistrement de cautions contre le donataire.

On compte 11 cas de caution entre 1907 et 1919<sup>52</sup>. Parfois, la caution est soulevée par un membre de la communauté qui a un intérêt dans la propriété, ce qui est arrivé dans trois cas. Cependant, dans la majorité des cas, soit cinq cas, c'est un membre de la famille qui enregistre la caution, le plus souvent, l'ancien propriétaire du lot. La vente antérieure du lot aurait été conditionnelle à certaines promesses qui ne furent pas respectées; par exemple, Jean-Baptiste de Champlain (lot 10 de la concession V dans le canton de Martland), pose une caution sur son fils, Zénon de Champlain, à qui il avait vendu le lot la même année, pour la somme de 1 \$. Jean-Baptiste « claims to be interested in the above parcel under a maintenance agreement, made a charge on above parcel, between himself and Zénon de Champlain »<sup>53</sup>.

Ce sont sans doute les hypothèques qui prennent le plus de place dans les mutations foncières observées au cours de cette période. Cependant, elles sont si nombreuses qu'il faudrait examiner chacun des contrats individuellement avant de formuler des commentaires à ce sujet. Mentionnons, pour terminer, que Noël Desmarais, marchand du village, semble y jouer un rôle central. L'examen détaillé des activités hypothécaires de Desmarais fera l'objet d'une prochaine étude.

---

Cet examen de la propriété foncière a permis d'analyser plus que de simples enregistrements de propriétés dans les cantons de Martland, Cosby et Mason. Il nous a permis d'entrevoir, par la formation de grappes familiales, un cercle de solidarité qui se forme à l'intérieur de la communauté. Noëlville, ce n'est pas seulement des lots et des concessions. Le village est formé d'individus dont le but est de coloniser, de s'établir pour maintenir un mode de vie agricole. C'est plus un projet collectif qu'individuel. Les voisins se rapprochent, s'entraident, socialisent. Pourtant, cette socialisation, qui devance même celle du curé, a été souvent oubliée dans l'historiographie traditionnelle.

Rappelons que le rang est une donnée géographique importante pour les Canadiens français. Son rôle est central dans la

---

<sup>52</sup> Selon Dennie, la caution est une méthode d'obligation utilisée surtout par des compagnies minières ou des spéculateurs fonciers (Dennie, *À l'ombre de l'INCO*, p. 89.). Dans trois des cas recensés à Noëlville, c'est la J.I. Case Threshing Machine Co. qui offre cette caution. Il existe d'autres formes de caution, notamment celles émises par des membres de la communauté ou de la famille.

<sup>53</sup> Bureau d'enregistrement du district de Sudbury, canton de Martland, cas n° 1412.

compréhension de la dynamique communautaire d'un village comme Noëlville. La famille ne se constitue pas toujours de membres d'une même lignée. Si la plupart se forment de membres ayant un lien de parenté par le sang, il ne faut toutefois pas négliger l'apport considérable des membres provenant de la même communauté d'origine et des liens de mariage entre des voisins habitant à proximité. Cette étude a permis de démontrer comment, à Noëlville, est née cette solidarité communautaire qui en fait un village bien établi.

La propriété foncière a servi comme un des lieux des activités familiales. Les diverses cartes insérées dans cette étude indiquent bien que des liens existaient avant l'arrivée des colons dans la région. Ces liens de provenance et de parenté, qui agissent lors de l'acquisition des terres, de même que les liens de mariages serviront comme outil de rapprochement des familles. Le pluriétablissement et les donations permettent d'attester le rôle important de la famille.

La courte période examinée conjuguée aux limites des sources consultées, nous empêchent de reconnaître tous les mécanismes inhérents au pluriétablissement familial. Néanmoins, il ne fait pas de doute que l'appareil des titulaires des terres souligne une forme de stratégie familiale. Peu importe le mécanisme foncier et légal par lequel deux frères ou un père et un fils se retrouvent voisins, il est évident que cela repose sur le partage de la richesse familiale. C'est ainsi que les revenus de la coupe de bois et le travail dans les chantiers faisaient partie intégrante de l'économie familiale. « Cette règle était sacrée pour le paysan : l'argent gagné par les fils était "déposé sur la table" au retour des chantiers »<sup>54</sup>. Lorsque des membres d'une même famille achètent des terres avoisinantes, nous présumons que l'argent provient essentiellement de l'épargne familiale par le père. « Pendant une douzaine d'années, dans le cadre de ce que nous avons appelé le service familial, des fils travaillaient sur la ferme avec le père, ou s'employaient à des travaux divers [...] ; le moment venu, ils recevaient de leur famille une terre plus ou moins défrichée pour s'établir<sup>55</sup>. » Cette pratique a peut-être été en vigueur dans la région de Noëlville, compte tenu de l'importance de la foresterie et des nombreux moulins qui s'y installent<sup>56</sup>.

Quoique le Bureau d'enregistrement soit demeuré une source inestimable d'information, il est indéniable que la petite histoire

---

<sup>54</sup> Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique*, p. 122.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 202-203.

<sup>56</sup> Mayer, *Noëlville...*, p. 90-91.

locale, grâce aux témoignages recueillis, a permis d'enrichir considérablement les données de cette étude. Il faudrait poursuivre l'examen de la propriété foncière. La colonisation de Noëlville pourrait suivre l'image classique d'un Séraphin Poudrier, incarné par Noël Desmarais (marchand et grand-père du milliardaire Paul Desmarais) dont le rôle fut indispensable dans le maintien et la mutation de la propriété. Les familles, aussi solidaires soient-elles, n'auraient pu étendre leur réseau de solidarité jusque dans des investissements financiers. À Hanmer, village avoisinant la ville de Sudbury, les données fragmentaires recueillies par Gaudreau semblent indiquer que c'est le curé qui a exercé un poids considérable dans les mutations foncières. Pourquoi ces différences? Ces deux modèles de la colonisation du Nouvel-Ontario, c'est-à-dire le rôle du marchand et le rôle du clergé, offrent une perspective contradictoire du développement des communautés agricoles qu'il faudra explorer dans l'avenir.

---